

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 90, ainsi conçu :

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'experts-conseils établi par la *Operation Research Industries Limited* pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur l'évaluation quantitative de la Direction de la politique et de la planification et mentionné dans la réponse à la question n° 2452 posée au cours de la première session de ce Parlement,

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance, télégrammes et lettres, ou études échangées entre le ministre des Travaux publics, le ministre des Postes, le conseil municipal de Victoria-ville, la Chambre de Commerce de cette municipalité ou de tout citoyen de la circonscription de Lotbinière, concernant la construction d'un édifice fédéral à Victoria-ville, l'achat et l'expropriation du terrain pour ledit édifice du 1^{er} janvier 1955 au 30 octobre 1970.—(*Avis de motion portant production de document n° 145—M. Fortin*).

L'avis de motion portant production de documents n° 170, ainsi conçu :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance et tout autre document échangés au sujet de la vente projetée des terrains appartenant à la ville de Regina et situés à l'aéroport de Regina, au ministère des Transports,

est appelé et, à la demande de l'honorable ministre du Revenu national (M. Gray), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 173, ainsi conçu :

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les documents rédigés sur la commande d'Air Canada, y compris l'étude de rentabilité au sujet de la consolidation des bureaux de réservation d'Air Canada au Canada, y compris les prévisions concernant les économies réalisables par la Société, la réduction de personnel et ainsi de suite,

est appelé et, à la demande de l'honorable ministre du Revenu national (M. Gray), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 177, ainsi conçu :

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la correspondance, en date du 17 septembre 1970, échangée entre le président du CN et le ministre des Transports, exposant la position de la compagnie au sujet de la recommandation du comité permanent des transports et des communications en ce qui a trait au régime de pension du CN,

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 178, ainsi conçu :

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Transports et le CN au sujet des recommandations du comité permanent des transports et des communications concernant le régime de pensions du CN,

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie entière et intégrale de l'émission «White Paper» présentée par la Société Radio-Canada, le 7 janvier 1971.—(*Avis de motion portant production de documents n° 181—M. Diefenbaker*).

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie d'une lettre adressée à la province de l'Alberta l'invitant à faire partie d'un groupe d'étude chargé d'étudier les répercussions du barrage Bennett en Colombie-Britannique sur l'écologie de l'embouchure de la rivière La Paix et de l'Athabasca et sur les réseaux de la rivière de l'Esclave.—(*Avis de motion portant production de documents n° 184—M. Baldwin*).

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toutes les directives et attributions données au comité consultatif ou mises au point par lui, institué en rapport avec le fonctionnement du programme LIFT, en 1970.—(*Avis de motion portant production de documents n° 185—M. Burton*).

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan en vue de l'établissement et de l'exploitation d'un centre de formation à l'intention des Indiens et des Métis, à Cutbank (Sask.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 186—M. Burton*).